



# Bulletin municipal n°23

## 2015



**BOISVILLE-LA-SAINT-PERE**

# Sommaire

Vœux du Maire .....	1
Hommage à M. Michel BEAUR.....	2
Composition du Conseil Municipal 2014-2020.....	3
Comptes administratifs 2014 .....	5
Espaces communaux .....	7
Commission des travaux.....	8
Commission fêtes et manifestations.....	9
Le Centre d'Intervention d'Allonnes (CI) .....	10
Familles Rurales .....	11
Association des chasseurs de Boisville.....	12
Club de L'amitié .....	13
Vigilante du foot .....	14
Le tennis club.....	15
Gymnastique volontaire.....	17
Ecole maternelle/primaire.....	17
Association des Parents d'Elèves (APE) .....	19
Bibliothèque.....	20
Etat civil.....	21
Mais aussi 2014 : une année électorale.....	22
Le SICTOM .....	23
Gendarmerie nationale .....	25
Services santé.....	27
Informations diverses.....	28
Services de proximité.....	29
Démarches administratives .....	30
"Les années passent, les souvenirs restent." .....	31
Manifestations de l'année 2015 .....	32
Suggestions sur le « Bulletin Municipal » .....	33

## Vœux du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers habitants de Boisville la Saint Père et de ses hameaux,

Pour commencer je tiens à vous souhaiter, à toutes et à tous, une merveilleuse année 2015, en mon nom et au nom de l'équipe municipale.

L'année 2014, pour la commune, fut une année de changement. Le 23 mars, vous nous avez élus, pour prendre le relai et il me revient la lourde tâche d'administrer notre commune.

J'ai souhaité modifier l'organisation, pour la rendre plus claire et plus disponible à la population.

Une secrétaire de Mairie, Madame Peggy MASSÉ est venue compléter l'équipe d'élus, afin de créer un lien renforcé dans les domaines administratif et humain.

La distribution des tâches et des responsabilités a été plus large, afin de profiter de toutes les compétences et sensibilités des élus, pour aborder les problèmes du quotidien et envisager l'avenir avec sérénité.

Le désengagement de l'Etat, la complexification de la gestion communale et les besoins d'augmenter les services à la population nous demanderont certainement une approche nouvelle en matière budgétaire.

Je finirais mon propos par ce message résolument optimiste : l'année 2014 difficile par son lot de mauvaises nouvelles est bien derrière nous !

Essayons ensemble, en faisant attention à nos voisins, aux autres plus généralement, de rendre 2015, plus convivial et plus solidaire.

Que la commune, cellule élémentaire de notre démocratie et sûrement institution la plus respectée des Français, s'affirme grâce à vous comme la garante de cette diversité, solidarité et créativité retrouvée.

Je vous renouvelle, avec l'ensemble du Conseil Municipal, à toutes et à tous, nos meilleurs vœux pour l'année 2015.

Bertrand CHIFFLET

## Homage à M. Michel BEAUR.



*Mesdames, Messieurs,*

*C'est avec tristesse que je prends la plume pour rendre hommage à M. Michel BEAUR qui nous a quittés au milieu de l'été.*

*J'ai eu le plaisir pendant les six dernières années d'être assis à côté de lui au Conseil Municipal.*

*Nous n'étions pas toujours d'accord mais il transpirait chez lui l'intérêt de la commune, le bon sens, la disponibilité.*

*Je suis heureux que lors de la mise en place du nouveau Conseil, Aurore DAUVILLIERS lui ai remis la médaille de Boisville-la-Saint-Père afin de récompenser tant d'années au service de notre commune.*

*Je ne peux que vous encourager à faire attention à toutes ces générations vieillissantes, profitons de leurs expériences, de leur savoir et sagesse.*

*Cordialement.*

*Le Maire  
Bertrand CHIFFLET*

# Composition du Conseil Municipal

2014-2020

Bertrand  
CHIFFLET  
Maire

Philippe  
MAISONS  
1<sup>er</sup> Adjoint

Julien  
DOUSSINEAU  
2<sup>ème</sup> Adjoint

Olivier  
BOURGINE  
3<sup>ème</sup> Adjoint

Dominique  
DECOURTYE  
4<sup>ème</sup> Adjoint

**Conseillers Municipaux** : Jessica BERTRAND, Aurore DAUVILLIERS, Isabelle FAUCONNIER, Isabelle LE CLAINCHE, Sandra OLIVE, Bruno CHESNOY, Léon GOUHIER, Gilles PERCHERON, Romain PRYLOUTSKY, Philippe REAU.

## **Délégations des commissions :**

	Commission communication	Commission affaires scolaires	Commission appel d'offres	Commission fêtes/manifestations	Commission urbanisme/développement/économique	Commission des finances	Commission gestion des logements sociaux	Commission des travaux	Gestion cimetière, salles des fêtes	Gestion de l'eau/assainissement
Bertrand CHIFFLET	X	X	X							
Philippe MAISONS			X	X	X					
Julien DOUSSINEAU		X	X		X	X	X			
Olivier BOURGINE			X					X		
Dominique DECOURTYE							X	X	X	X
Jessica BERTRAND	X	X		X				X		
Aurore DAUVILLIERS	X		X	X	X					
Isabelle FAUCONNIER				X		X	X			
Isabelle LE CLAINCHE				X	X				X	
Sandra OLIVE	X	X		X	X					
Bruno CHESNOY	X									
Léon GOUHIER			X			X	X			
Gilles PERCHERON			X	X				X	X	
Romain PRYLOUTSKY				X				X		
Philippe REAU										

## Délégations para-communales :

Délégué Syndicat Electrique 28

- Titulaire : M. Bertrand CHIFFLET.
- Suppléant : M. Olivier BOURGINE.

Représentant à la Communauté de Communes de la Beauce Vovéenne (CCBV) :

- Affaires scolaires : Mme Jessica BERTRAND.
- Développement économique : M. Léon GOUHIER.
- L'eau : M. Dominique DECOURTYE.
- Enfant jeunesse et sport : M. Romain PRYLOUTSKY.
- Travaux : M. Olivier BOURGINE.

SICTOM : M. Dominique DECOURTYE.

Syndicat du Pays de Beauce :

- Titulaire : M. Bertrand CHIFFLET.
- Suppléant : M. Philippe MAISONS.
- Délégué occasionnel : M. Olivier BOURGINE.

**Personnel communal :** Mme Peggy MASSÉ secrétaire de mairie, M. Patrice FAUCONNIER agent technique, M. Thierry LERAT agent technique.



**Composition du conseil élu le 30 mars 2014.**

# Comptes administratifs 2014

**TABLEAU DES EMPRUNTS AU 1er JANVIER 2015**

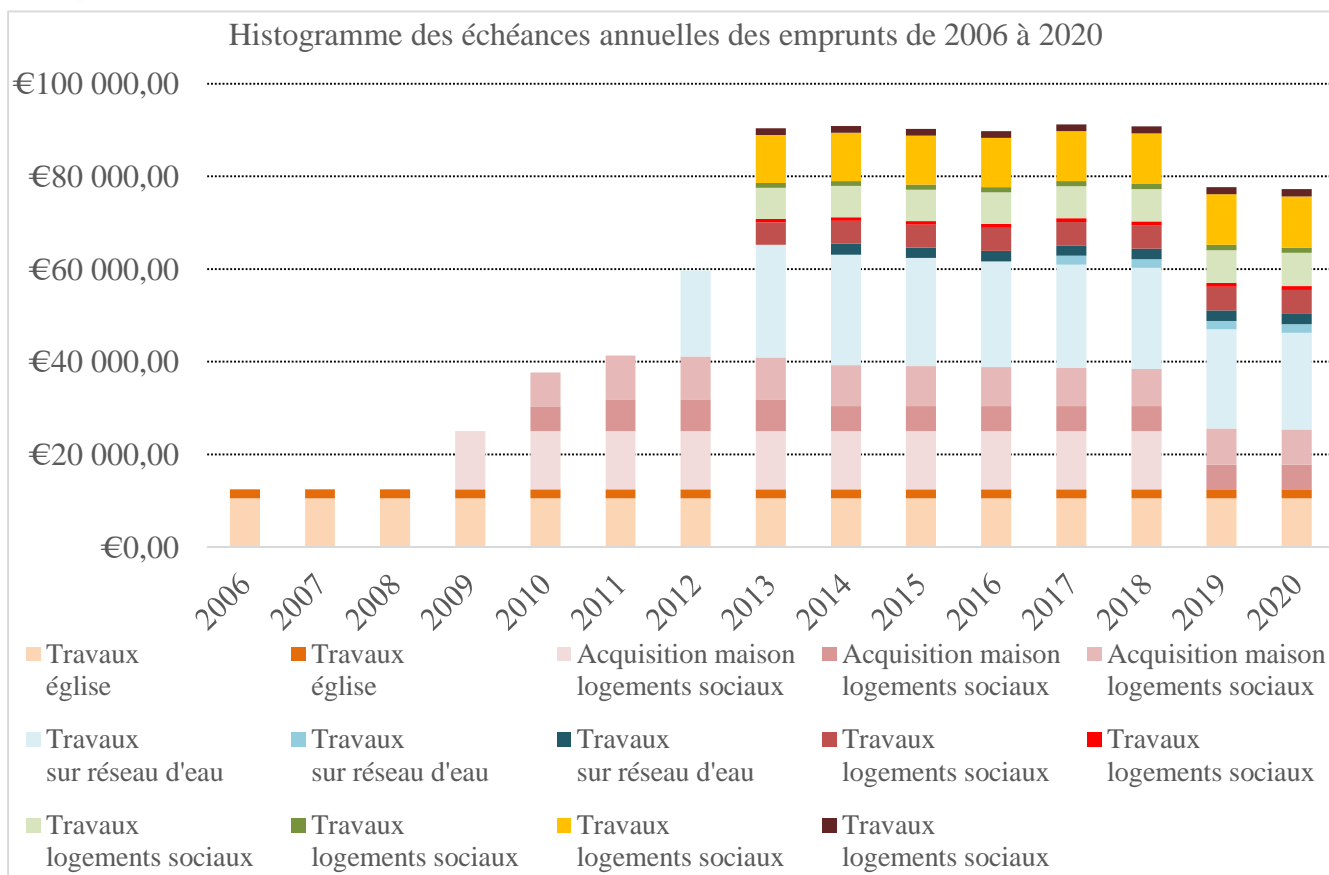
BUDGET DE LA COMMUNE					
Objet	Date	Durée	Capital initial	Capital restant dû	Echéance annuelle
Eglise	31/07/2004	20 ans	135 000,00 €	82 581,06 €	10 513,60 €
Eglise	01/01/2006	15 ans	29 398,00 €	13 719,04 €	1 959,87 €
Acquisition maison logements sociaux	29/11/2008	10 ans	100 000,00 €	45 657,55 €	12 584,00 €
Acquisition maison logements sociaux	23/07/2009	15 ans	288 750,00 €	288 750,00 €	5 341,88 € *
Acquisition maison logements sociaux	04/03/2010	20 ans	110 000,00 €	83 875,00 €	8 728,00 €
<b>Total</b>			<b>663 148,00 €</b>	<b>514 582,65 €</b>	<b>39 127,35 €</b>

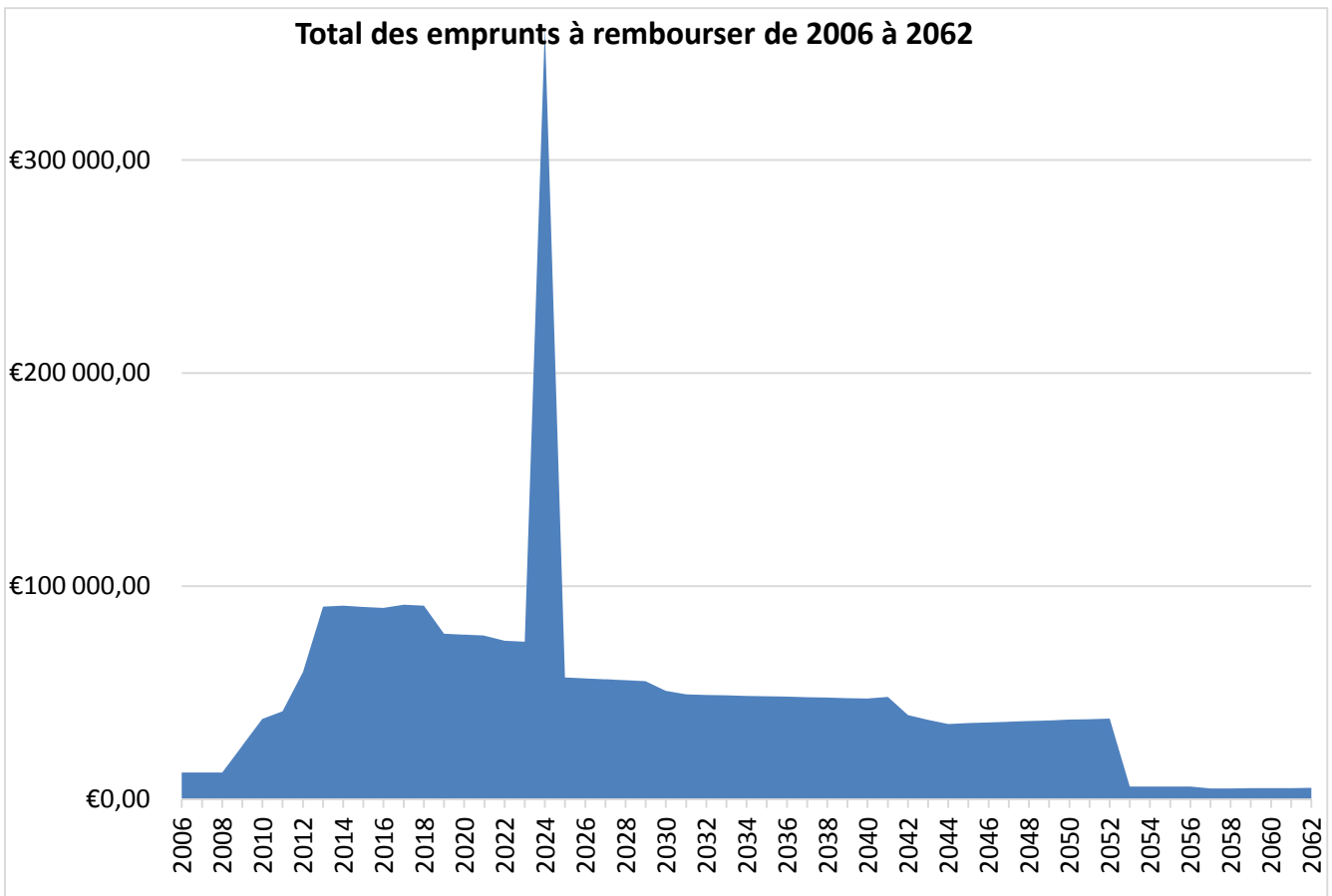
\* Remboursable en une échéance en 2024

BUDGET DE L'EAU					
Objet	Date	Durée	Capital initial	Capital restant dû	Echéance annuelle
Travaux	23/12/2011	30 ans	300 000,00 €	272 500,00 €	23 826,00 €
Travaux	04/02/2014	40 ans	40 000,00 €	40 000,00 €	1 900,00 € **
Travaux	05/12/2013	30 ans	40 000,00 €	39 453,63 €	2 237,64 €
<b>Total</b>			<b>380 000,00 €</b>	<b>351 953,63 €</b>	<b>27 963,64 €</b>

\*\* 1ère échéance en 2017

BUDGET DES LOGEMENTS SOCIAUX					
Objet	Date	Durée	Capital initial	Capital restant dû	Echéance annuelle
Travaux	11/02/2010	40 ans	156 093,91 €	152 718,67 €	4 943,09 €
Travaux	01/01/2012	30 ans	29 362,63 €	29 024,88 €	780,56 €
Travaux	01/01/2012	40 ans	185 491,70 €	182 622,83 €	6 800,11 €
Travaux	01/01/2012	50 ans	34 115,63 €	33 923,16 €	1 083,00 €
Travaux	01/01/2012	40 ans	287 604,86 €	283 156,68 €	10 543,57 €
Travaux	01/01/2012	50 ans	46 187,56 €	45 926,97 €	1 466,23 €
<b>Total</b>			<b>738 856,29 €</b>	<b>727 373,19 €</b>	<b>25 616,56 €</b>





La pointe en 2024 correspond au prêt de 288.750 € remboursable en une échéance en 2024 (financement des logements sociaux) en plus de l'endettement existant.



## Espaces communaux

Responsable : Monsieur Dominique DECOURTYE

☎ : 06.19.73.37.12

La salle des fêtes se loue régulièrement mais il est important de rappeler certains points.

Chaque locataire doit savoir :

- La location se fait par un contrat et une assurance de responsabilité civile obligatoire au moment de la location,
- La location dite d'un week-end comprend le vendredi après-midi au dimanche 17h avec état des lieux et remise des clés,
- Pour les associations, les locaux sont propres à la location.
- Les règlements s'effectuent à l'ordre du Trésor Public.
- Cette réservation doit se faire un mois avant la date de la manifestation.
- Il est impératif de rendre les locaux propres, dans l'état de la prise de possession, la vaisselle propre. Réfrigérateur et cuisinière doivent être également propres.
- Il est interdit d'installer dans la cuisine des appareils électriques ou à gaz supplémentaires (fours, grills, cuisinières, réfrigérateurs) pour des raisons de sécurité.
- Toutes les manifestations sonorisées, familiales ou non, relèvent des droits de SACEM.
- En cas de vente de boissons alcoolisées, il est obligatoire de faire une demande de droit de buvette à la Mairie.

### Location de la salle des fêtes

Commune sans chauffage : 255 €

Commune avec chauffage : 325 €

Hors commune sans chauffage : 335 €

Hors commune avec chauffage : 405 €

Hors commune pour réunion : 175 €

Caution : 330 € - Equipement vaisselle : 50 €

### Cimetière

#### **Tombe**

Concession trentenaire : 130 €

Concession cinquantenaire : 185 €

Concession perpétuelle : 350 €

#### **Columbarium**

15 ans : 115 €

30 ans : 230 €

#### **Caves urnes**

15 ans : 65 €

30 ans : 120 €

Jardin du souvenir : Gratuit

Taxe de vacation

pour opération d'exhumation : 30 €

### **Redevance du droit d'emplacement commercial et loyers sur la Commune**

- Pour tout commerce ambulant stationnant sur la Commune : somme annuelle forfaitaire de 200 €.
- Pour les commerçants ambulants souhaitant un stationnement temporaire unique sur la Commune : somme forfaitaire de 100 € pour chaque stationnement

## Commission des travaux

### *Travaux réalisés courant 2014 :*

- Réfection des deux cours de tennis extérieurs
- Aménagement paysager : remplacement des arbres rue de la Vigne
- Création de deux nouvelles allées dans le cimetière
- Réalisation d'un passage piéton pour le franchissement vers le pôle sportif
- Installation d'un porte vélo devant l'école



### *Réalisations envisagées pour l'année 2015 :*

- Aménagement intérieur à la mairie
- Travaux de terrassement au lieu-dit "la Forêt Noire" derrière Chevannes
- Pose d'un enduit à l'arsenal d'Honville
- Enfouissement des réseaux aériens des rues du Stade, du Square, de la Croix Verte, de la Libération et impasse Fichot
- Commande de mobiliers urbains ainsi que jeux pour jeunes enfants pour le projet d'amélioration du cadre de vie.

## Commission fêtes et manifestations

La fête des Mères  
24 mai 2014



Commémoration  
8 mai 2014



Fête nationale  
14 juillet 2014



Commémoration  
11 novembre 2014



Arbre de Noël  
7 décembre 2014



# Le Centre d'Intervention d'Allonnes (CI)

regroupe les sapeurs-pompiers des communes :

ALLONNES, BOISVILLE LA SAINT PERE, PRUNAY LE GILLON, THEUVILLE.

CI Allonnes – 9 rue du 14 juillet 28150 ALLONNES – ☎ : 02.37.99.39.17

L'officier, chef de centre, Lieutenant Etienne POIL

Email : etipoiboi@laposte.fr

**Le 18 et le 112 les numéros qui sauvent !**

Un effectif en baisse, suite à trois départs de sapeurs-pompiers, et une incorporation.

Lors de la Sainte Barbe, le caporal-chef VIMEUX a reçu la médaille pour 20 ans de service.



## Le nombre d'interventions, du 01 novembre 2013 au 31 octobre 2014:

Allonnes	7	Accident de la circulation	10
Boisville	30	Secours à victime	39
Prunay	11	Feux	7
Theuville	9	Opérations diverses	3
Hors secteur	2		

**Soit un total de 59 sorties**

Nombre de sapeurs-pompiers par commune :

- ALLONNES : 4
- BOISVILLE : 3
- PRUNAY : 3
- THEUVILLE : 2

### **Pour votre sécurité :**

Pensez à bien faire ramoner votre cheminée, exigez un certificat de ramonage pour votre assurance.

*L'amicale des sapeurs-pompiers, vous remercie de votre accueil et de votre générosité lors de la présentation des calendriers.*

### **Dates à retenir pour l'année 2015 :**

- Loto à BOISVILLE, le samedi soir 07 février 2015
- Moules - frites à PRUNAY, le samedi soir 20 juin 2015
- Choucroute garnie à THEUVILLE, le samedi soir 10 octobre 2015
- Sainte Barbe à PRUNAY, le samedi soir 28 novembre 2015

L'officier, chef de centre, Lieutenant POIL E., sous-officier, Sergent HUART S., caporal-chef, ATILHO J., caporal-chef BOUCHEREAU L., caporal-chef BOURGEIX A., caporal-chef DURAND W., caporal-chef TRESSEL F., caporal-chef VIMEUX D., caporal, POIL A., sapeur ATILHO D., sapeur CLAVELOU J., sapeur PICHARD M.

**Tous nos vœux pour l'année 2015 !**

## Familles Rurales



### Animations :

Nous pensons reconduire les quelques animations de 2014 sur 2015.

**CHASSE A L'ŒUF :** très appréciée des petits comme des grands. Cette année, une quarantaine d'enfants ont pu découvrir les œufs cachés et en échange de leur récolte se sont vu remettre un sujet en chocolat, puis ils ont pu courir sur le stade à la recherche des nombreux petits œufs éparpillés.

**VIDE GRENIER :** toujours dans un esprit de convivialité, l'année dernière, des animations ont été proposées, nous espérons renouveler cette expérience qui a plu à beaucoup de personnes.

### Des nouveautés pour cette année,

La mise en place de randonnées pédestres et nous espérons d'autres activités.

### Les séniors :

La Fédération Départementale d'Eure-et-Loir a décidé d'arrêter la gestion assurée par la fédération de l'Université Rurale au 31 décembre 2014 afin d'en laisser la gestion aux associations locales. Ainsi, la commission des aînés s'est réunie mardi 9 décembre 2014, afin de formaliser les modalités d'une organisation pour toute association souhaitant mettre en place des activités dédiées aux aînés.

**Pour tout renseignement vous pouvez contacter Mme AMIOT Françoise (CHEVANNES).**

#### Présidente :

Corinne CLAVELOU

#### Trésorière :

Nadine PERCHERON

#### Membres du bureau :

Justine CLAVELOU, Jeanne GOUHIER,  
Marie France HULOT, Daniel MAZURE, Isabelle NEAU, Gilles PERCHERON.

**Les Familles Rurales remercient très chaleureusement Le Centre d'Intervention d'Allonnes ainsi que les Jeunes Sapeurs - Pompiers du Centre de Voves pour leur présence et leurs démonstrations lors du Vide-Grenier ainsi que l'Association « A 4 Pattes » et « Arc en Ciel », association du Tir à l'Arc de Voves.**

**NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ANNEE 2015**

## Association des chasseurs de Boisville

Une nouvelle saison est arrivée à son terme. Malgré les incertitudes concernant les populations des diverses espèces chassées, en début de saison, les tableaux de chasse ont été assez satisfaisants.

Certains d'entre nous ont eu le privilège d'apercevoir quelques volées de perdreaux.

Concernant le lièvre, des chasseurs nous ont fait part que beaucoup étaient de taille moyenne, à part quelques exceptions.

La population de faisans était au rendez-vous et ce grâce aux cultures couvrantes qui ont été en place durant toute la saison (betteraves et colza).



Des agrainoirs sont installés en divers endroits de la plaine et sont visités aussi souvent que possible pour pallier au manque de nourriture en période hivernale.

Nous constatons, malheureusement, qu'il y a de plus en plus de renards et que ceux-ci sont aperçus pratiquement dans les villages. Avant la fin de la récolte de maïs, six ont été pris autour de la ferme de l'Orme (cinq dans la même matinée, dont quatre dans la même pièce de maïs).

Les lapins font d'importants dégâts dans les cultures et nous sommes sollicités pour les détruire (uniquement au furet), le long des ponts à proximité des voies SNCF.

Parallèlement, un lieutenant de louveterie passe régulièrement dans les mêmes zones avec son équipe faire des tirs de nuit et détruit chaque année des centaines de lapins.

Dans le souci de préserver la population, nous avons décidé de fermer la chasse du lièvre ainsi que celle du faisan, le 16 novembre au lieu du 7 décembre qui était la fermeture officielle.

A part quelques coupons réponses qui ne nous sont pas revenus, les prélèvements de cette saison sont :

- 87 lièvres
- 99 faisans
- 35 lapins

Ces prélèvements sont pour cette saison très satisfaisants.



**Pour conclure, l'association des chasseurs de Boisville vous présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.**

## Club de L'amitié

Tout au long de l'année 2014 ont été réalisées les activités suivantes :

- ✓ galette des rois,
- ✓ roussettes,
- ✓ goûter et loisirs créatifs tous les 15 jours,
- ✓ un repas anniversaire par trimestre,
- ✓ spectacle Holiday On Ice à Paris,
- ✓ voyage dans le giennois (45) avec visite du musée du cirque de Dampierre en Burly,
- ✓ repas dans une ferme auberge à Nevoy et promenade sur le canal de Briare avec traversée du pont canal et passage d'une écluse,
- ✓ concours de pêche et brocante au plan d'eau de Honville avec 130 exposants.

L'année 2015 verra reconduire toutes ces activités, voyage et spectacles, (programme en cours).

### **Dates à retenir pour 2015:**

- Concours de pêche 6 juin,
- Vide - grenier 7 juin,
- Café tricot un jeudi tous les 15 jours



### **Présidente et secrétaire :**

Anne-Marie Marchand Tél : 02.37.99.31.57

**Vice-président :** Gérard Derien

**Trésorière :** Maryse Manceau

### **Membres du bureau:**

Mesdames : Eliane Garros, Jeanne Gouhier, Nicole Decourtye.

Messieurs: Michel Bacon, Jean Dal-Molin, Pierre Marchand.

**Venez nous rejoindre.**

**Renseignements:** Anne-Marie Marchand tél : 06.84.49.26.18

Le bureau remercie ses adhérents de leur fidélité ainsi que les bénévoles qui tout au long de l'année nous rejoignent dans la préparation de nos activités.

***Nous présentons pour 2015 nos meilleurs vœux à tous.***

## Vigilante du foot



Le club de football de notre commune rassemble toujours deux équipes, composées de joueurs âgés de 20 à 35 ans.

Les licenciés habitent Boisville-La-Saint-Père mais également les communes alentours (Voves, Ymonville, Prunay le Gillon...).

Les rencontres sportives se déroulent le dimanche matin à 10h, pour deux mi-temps de 35 minutes chacune.

Aucune manifestation n'est programmée à ce jour pour l'année 2015.

Le prix de la licence est de 45euros.

Le club est présidé par M. Bertrand PICHARD depuis maintenant deux ans. Ce dernier est ravi d'occuper ce poste et souhaite continuer durant de nombreuses années.

**Le président, le bureau et tous les joueurs vous souhaitent une excellente année 2015.**

**Président** : Bertrand PICHARD

**Vice-Président** : Gilles BAILLEUL

**Trésorière** : Nadine PERCHERON

**Secrétaire** : Béranger MAHY





## Le tennis club

Nos vœux les plus importants se sont réalisés en 2014.

L'utilisation pleine et entière de la salle intercommunale nous a permis de donner plus de confort à nos adhérents et de recevoir les équipes adverses dans de bonnes conditions malgré une météo souvent capricieuse.

La réfection des deux courts en dur et leurs transformations en terre battue « tous temps » a complètement changé l'image et le fonctionnement du club.

Cela a été rendu possible financièrement, grâce aux sponsors, aux subventions et à un emprunt raisonnable pour le club.

Réalisation grâce au soutien sans faille de la municipalité. Nous profitons de cette tribune pour la remercier.

Une des conséquences de ces nouveaux équipements est la hausse des adhérents (plus de 80).

Nous faisons des envieux dans la région et le département, tout le monde sait maintenant où se situe Boisville.

Nous pouvons regarder l'avenir avec optimisme.

Les résultats sportifs ont eux aussi apporté leur lot de satisfaction.

### CHAMPIONNAT EQUIPE ETE :

L'équipe 1 féminine se maintient brillamment en 1<sup>ère</sup> division (elle était montée l'année dernière).

L'équipe 2 féminine se maintient en 3<sup>ème</sup> division.

L'équipe 1 masculine descend en pré-régional, malgré des matchs admirables et pour des détails (4 balles de matchs ratées à Tours).

L'équipe 2 masculine se maintient en 2<sup>ème</sup> division (elle était montée l'année dernière).

L'équipe 3 masculine termine en 2<sup>ème</sup> en 4<sup>ème</sup> division et rate de peu la montée.

### **Belle satisfaction avec la 3<sup>ème</sup> place de notre équipe féminine aux « raquettes FFT » en finale départementale.**

Le maintien a été obtenu par nos équipes en +35 ans hommes et pour les équipes féminine et masculine en hiver.



### RESULTATS INDIVIDUELS :

**Déborah BEUTELSTETTER**

demi finaliste individuel hiver, classée maintenant 30/1

**Virginie RODRIGUES**

finaliste tournoi TMC.

**Caroline RODRIGUES**

demi finaliste individuel hiver

finaliste individuel été

vainqueur tournoi TMC

classée maintenant 30 (meilleur classement féminin du club)

**Jean Charles DELARUE**

vainqueur individuel hiver

invaincu en 2014 (16 victoires)

classé maintenant 15/1 (meilleur classement masculin du club)

**Notons l'exploit de Valérie LIGONNIERE vainqueur d'un match de 4 heures.**

Notre très belle saison 2014 s'est malheureusement terminée par une note moins joyeuse avec la démission d'Armando de son poste de Président. Le bureau tient à le remercier de tout le travail qu'il a accompli pour faire grandir le club. Il reste avec nous comme joueur et c'est bien l'essentiel. Cela nous oblige à repenser le fonctionnement de l'association.

La 1<sup>ère</sup> réunion qui a eu lieu a monté une grande motivation des adhérents pour s'investir davantage.

**Une assemblée générale extraordinaire a été organisée le samedi 7 février 2015 à 18 heures à la salle des fêtes de Boisville.**

**Projet d'animation pour 2015.**

**Le 08 février 2015** : tournoi mini tennis.

**Mai 2015** : championnat équipe été.

**Juin 2015** : barbecue.

**Septembre 2015** : journée portes-ouvertes et découverte tennis.

**Octobre 2015** : championnat vétérans.

**Novembre 2015** : championnat hiver.

La restructuration de notre club ne nous permet pas de vous communiquer actuellement, l'organisation et les contacts du club.

Sachez néanmoins que vous pouvez nous retrouver sur <http://www.tennisboisville.fr/>, une information sera faite aux habitants de Boisville après notre AG de février.

Pour cette année 2015, nous espérons que le maximum d'enfants et d'adultes de la commune viendront nous rejoindre pour goûter aux joies de la terre battu.

**Le bureau du club de tennis vous souhaite une très belle et heureuse année 2015.**



## Gymnastique volontaire

L'équipe de la GYM vous présente ses meilleurs vœux pour 2015.

La reprise des cours a eu lieu le 10 septembre 2014 dans une ambiance conviviale avec nos deux animatrices diplômées FFEPGV.

Cours dynamiques et adaptés à tous le mercredi de 19h à 20h à la salle des fêtes.

### A retenir pour 2015 :

14 janvier 2015 : Repas Nouvel An.

4 mars 2015 : Soirée crêpes.

18 avril 2015 : Sortie croisière déjeuner sur bateau.

24 juin 2015 : Pique-nique de fin de saison.

**Présidente** : Réjane CHRISTIEN.  
Tél : 02.37.99.30.47

**Trésorière** : Véronique AUGER.

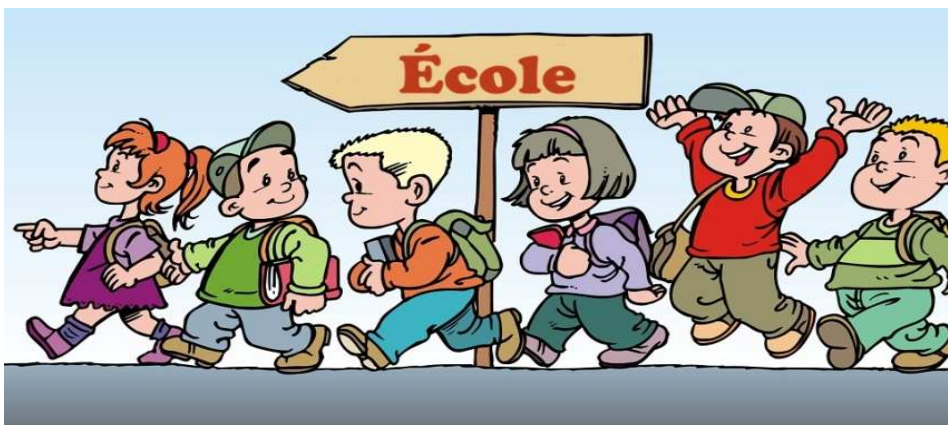
**Membres du bureau** : Sylvie  
ARRONDEAU, Aurore  
DAUVILLIERS, Nicole  
DELAMARRE, Annie PRIEUR,  
Claudine RUELLAN.



Tous nos vœux  
pour 2015 !



## Ecole maternelle/primaire



Le groupement scolaire Boisville/Allonnes comprend un effectif de 140 élèves réparti en 6 classes :

- **PS/MS** : 23 élèves avec Véronique PRYLOUTSKY et Sophie MARCOU (ATSEM : Aurore SORIN).
- **MS/GS** : 23 élèves avec Coralie GALLOT (ATSEM : Christine DAGLAND).
- **GS/CP** : 24 élèves avec Sandrine VERY.
- **CE1/CE2** : 23 élèves avec Anne-Laure BAQUE.
- **CE2/CM1** : 23 élèves avec Catherine PESCHARD.
- **CM1/CM2** : 24 élèves avec Claire ROBERT.

### **Coordonnées :**

1 rue du stade, 28150 Boisville-La-Saint-Père.  
Tel : 02.37.99.35.01  
Email : [ec-boisville-la-saint-pere@ac-orleans-tour.fr](mailto:ec-boisville-la-saint-pere@ac-orleans-tour.fr)  
Directrice : Mme PRYLOUTSKY

### **Vie pratique :**

Garderie : Matin : 7h30-8h30  
Soir : 15h45-18h30

Cantine : 11h30-13h20

Car : voir planning

### **Les différents projets pédagogiques :**

- Piscine
- Bibliothèque
- Formation 1<sup>er</sup> secours pour la classe de CM1/CM2.
- Permis piétons pour les élèves de CE1/CE2.
- Permis vélo pour les élèves de CM2.
- Spectacle pour la classe de GS/CP.
- Différentes sorties pour le reste de l'année.

Concernant les tarifs de la cantine et de la garderie, se renseigner auprès de la Communauté de Communes de la Beauce Vovéenne.

Située, 6 rue de Châteaudun 28150 Voves ou  
au ☎ 02.37.99.12.63

### **Quelques dates à retenir :**

Kermesse : samedi 20 juin  
2015  
Goûter de Noël : courant  
décembre  
Marché de Noël : Décembre

# Association des Parents d'Elèves (APE)

## L'Association en quelques mots :

Notre but premier est de réaliser des animations extra scolaires pour nos chers bambins, leur famille et leurs amis.

Nous proposons diverses animations ouvertes au public et essayons au mieux de les diversifier. Pour cela nous avons besoin de membres actifs, de soutien ou de donateurs, chacun selon ses disponibilités et ses envies.

Nous rejoindre, nous parrainer, c'est nous soutenir, nous aider à mener nos projets à bien et tout cela dans la joie et la bonne humeur.

N'hésitez plus, rejoignez-nous!



## Bilan 2014/2015 pour les manifestations réalisées :

Pique-nique/ Après-midi jeux au stade en septembre 2014 (30 enfants) météo pluvieuse entraînant des annulations.

Halloween le 31/10/2014 (70 enfants et leurs parents), les habitants ont été nombreux à accueillir chaleureusement les enfants, beaucoup de bonbons distribués, 2 lots offerts (panier de bonbons) par la Boulangerie Dumenil ont été remis aux heureux gagnants de la tombola.

Le repas tartiflette a rassemblé 90 adultes et 40 enfants, le vendredi 12 décembre 2014.



## Dates à retenir :

Dimanche 25 janvier 2015 à partir de 14h30 à la salle des fêtes : après-midi ludique, jeu inter génération, ouvert à tous. Entrée gratuite de 3 à 99 ans et plus.

Samedi 14 mars 2015 : Carnaval ouvert à tous dans les rues d'Allonnes.

Pour tout complément d'information vous pouvez me joindre au 09 52 73 84 21 (Mme COULONGES).

## Composition du bureau :



Présidente  
Mme COULONGES  
09 52 73 84 21



Trésorière  
Mme ROSMAN  
02 37 27 59 35



Secrétaire  
Mme DUGUET  
06 13 10 32 61



Vice Présidente  
Mme JACQUOT  
02 37 99 33 41



Trésorière Adjointe  
Mme BERTRAND  
06 01 28 98 40

# Bibliothèque

☎ : 02.37.32.08.98

Email : [biblioboisville@laposte.net](mailto:biblioboisville@laposte.net)



Nous vous rappelons que l'inscription à la bibliothèque est gratuite.

## **Horaires d'ouverture :**

**Public – Vendredi : 15h30 – 18h30**

**Samedi : 10h30 – 11h30**

**Ecoles – Lundi : 10h00 – 11h00**

**Vendredi : 14h30 – 15h30**

Nous sommes en possession de :

- Documentaires adultes – romans policiers – romans – BD ainsi que des CD de genre différents.
- Documentaires jeunes – romans jeunes – albums – BD jeunes.

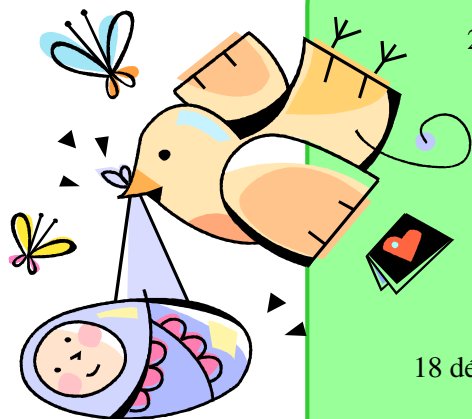
Le prêt est de 3 livres ou CD ou revues (nous sommes abonnés à Rustica – 60 millions de consommateurs et Pomme d'Api pour les enfants). Le prêt est pour une durée de 3 semaines.

La BDEL de Chartres nous échange 1 fois par an 350 livres et 150 CD. De plus une navette passe chaque mois pour apporter les livres que nous réservons.

La commune accorde un crédit de 350 € pour l'achat de livres ce qui augmente le fond propre à notre bibliothèque.

Les bénévoles  
Josette LE CLAINCHE et Françoise AMIOT

## Etat civil



### Naissances Décembre 2013 à Décembre 2014 :

29 décembre 2013 : Romane LE GALL

23 janvier 2014 : Sarah JOLLIT

9 avril 2014 : William NICOLAS

5 juillet 2014 : Lucas GALLAS

7 novembre 2014 : Maëlys MAZUR

18 décembre 2014 : Axel PERCHERON OLIVE



### Mariage :

Le 7 juin 2014 : M. Raphaël RENAULT et Mme Sandrine GAMBLIN



### Nous ont quittés :

20 mars 2014 : Mme BRETECHE épouse POCQUET Nicole.

11 août 2014 : M. BEAUR Michel.

## Quelques précisions légales :

### Qu'est-ce qu'une commune ?

Plus petite subdivision administrative, la commune est une collectivité territoriale, personnalité morale de droit public. La commune est gérée par un Conseil Municipal élu au suffrage universel direct tous les six ans. Une fois élus, les conseillers municipaux élisent le maire parmi eux.

### Quelles sont les fonctions d'un maire ?

Les fonctions d'un maire sont :

- Il est l'exécutif de la commune et gère le budget,
- Il est l'agent de l'Etat pour les fonctions d'état civil, d'ordre public, d'organisation des élections et de délivrance de titres réglementaires.

### Quel est le rôle du Conseil Municipal ?

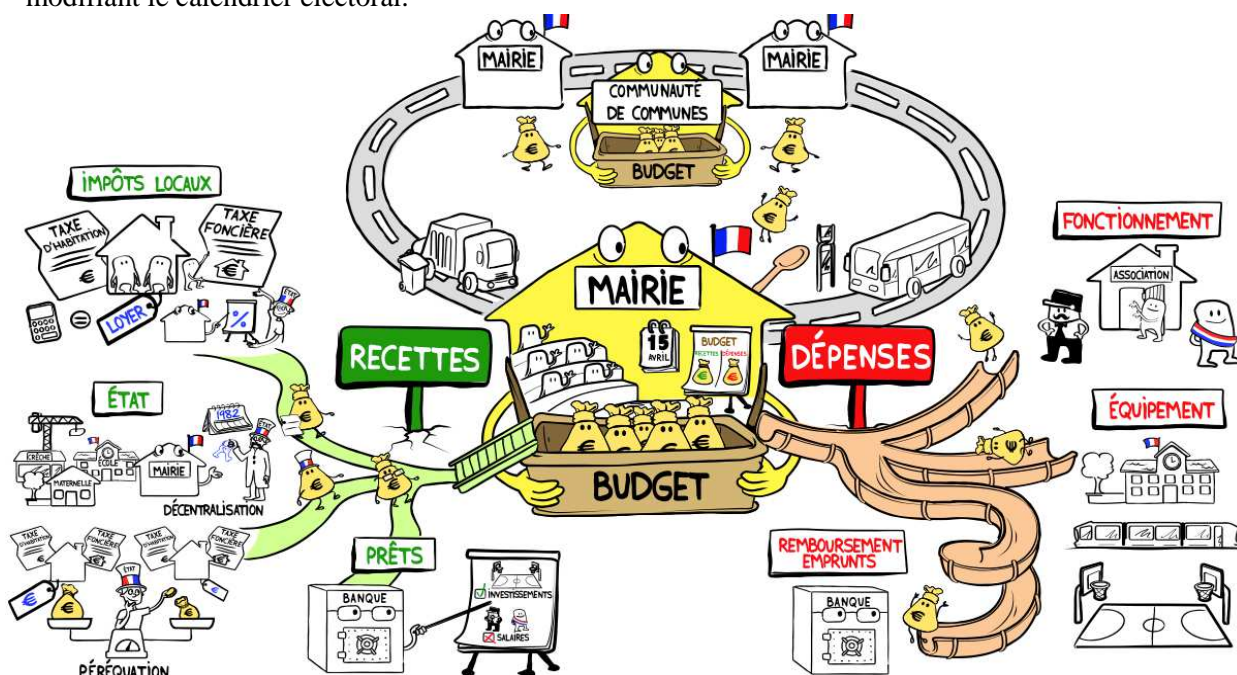
Le Conseil Municipal représente les habitants et règle par ses délibérations les affaires de la commune : vote du budget, approbation du budget exécuté, gestion du patrimoine communal, décision de travaux, octroi de certaines aides... Il doit se réunir au moins une fois par trimestre ou sur demande motivée d'au moins le tiers de ses membres dans les communes de 3 500 habitants et plus de la majorité des membres dans les communes de moins de 3 500 habitants.

### Comment sont élus les conseillers municipaux ?

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct pour six ans. Il existe deux modes de scrutins aux élections municipales selon le nombre d'habitants :

- Communes de moins de 1 000 habitants, (notre commune) : scrutin majoritaire plurinominal à deux tours (panachage possible).
- Communes de 1 000 habitants et plus : scrutin proportionnel de liste à deux tours (sans aucune modification possible de la liste).

Ce nouveau seuil a été fixé par la loi organique et la loi ordinaire du 17 mai 2013 relatives à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral.





# Le SICTOM

## Ordures ménagères :

Un ramassage hebdomadaire sur l'ensemble des communes du territoire, la collecte s'effectue tous les MERCREDI. Seules les ordures ménagères présentées dans **les bacs pucés fournis par le syndicat** sont ramassées.

## Emballages – Journaux/Magazines :

Un ramassage tous les 15 jours le LUNDI. Les emballages et journaux/magazines doivent être mis en vrac dans le bac de tri, vides et non imbriqués les uns dans les autres.

**Rappel :** Les bacs mal triés ou contenant des sacs fermés ou des ordures ménagères ne sont pas ramassées.

## Calendrier 2015 des collectes :

RECLAINVILLE  
ALLONNES  
BOISVILLE LA ST PÈRE  
ainsi que leurs hameaux  
et lieux-dits

## 2015 SICTOM DE LA RÉGION D'AUNEAU

4 rue de la République - 28150 OUARVILLE - Tél. : 02 37 22 17 37 - Fax : 02 37 22 18 30  
E-mail : [sictom.ra@wanadoo.fr](mailto:sictom.ra@wanadoo.fr) - Site internet : [www.sictom-region-auneau.com](http://www.sictom-region-auneau.com)

**SICTOM**  
Région d'Auneau

- Collecte des **emballages/journaux/magazines le LUNDI** tous les 15 jours
- ▲ Collecte des **des ordures ménagères le MERCREDI** toutes les semaines

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 J	1 D	1 D	1 M ▲	1 V	1 L	1 M ▲	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M
2 V	2 L ●	2 L ●	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M ▲	2 V	2 L	2 M ▲
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M ▲	3 V	3 L ●	3 J	3 S	3 M	3 J
4 D	4 M ▲	4 M ▲	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M	4 V	4 D	4 M ▲	4 V
5 L ●	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M ▲	5 S	5 L	5 J	5 S
6 M	6 V	6 V	6 L	6 M ▲	6 S	6 L ●	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M ▲	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M ▲	7 S	7 L ●
8 J	8 D	8 D	8 M ▲	8 V	8 L ●	8 M ▲	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M ▲	9 V	9 L ●	9 M ▲
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M ▲	10 V	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
11 D	11 M ▲	11 M ▲	11 S	11 L ●	11 J	11 S	11 M	11 V	11 D	11 M ▲	11 V
12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M ▲	12 S	12 L ●	12 J	12 S
13 M	13 V	13 V	13 L ●	13 M ▲	13 S	13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M ▲	14 S	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L ●	14 M ▲	14 S	14 L
15 J	15 D	15 D	15 M ▲	15 V	15 L	15 M ▲	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 V	16 L ●	16 L ●	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M ▲	16 V	16 L	16 M ▲
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M ▲	17 V	17 L ●	17 J	17 S	17 M	17 J
18 D	18 M ▲	18 M ▲	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M	18 V	18 D	18 M ▲	18 V
19 L ●	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M ▲	19 S	19 L	19 J	19 S
20 M	20 V	20 V	20 L	20 M ▲	20 S	20 L ●	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M ▲	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M ▲	21 S	21 L ●
22 J	22 D	22 D	22 M ▲	22 V	22 L ●	22 M ▲	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M ▲	23 V	23 L ●	23 M ▲
24 S	24 M ▲	24 M ▲	24 V	24 D	24 M ▲	24 V	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
25 D	25 M ▲	25 M ▲	25 S	25 L ●	25 J	25 S	25 M	25 V	25 D	25 M ▲	25 V
26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M ▲	26 S	26 L ●	26 J	26 S
27 M	27 V	27 V	27 L ●	27 M ▲	27 S	27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M ▲	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L ●	28 M ▲	28 S	28 L
29 J	29 D	29 D	29 M ▲	29 V	29 L	29 M ▲	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 V	30 L ●	30 L ●	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M ▲	30 V	30 L	30 M ▲
31 S	31 M	31 M	31 D	31 V	31 L	31 V	31 L ●	31 S	31 S	31 S	31 J

● DÉCHÈTERIES : Les horaires et les jours d'ouverture sont disponibles sur place, par téléphone ou sur [www.sictom-region-auneau.com](http://www.sictom-region-auneau.com).

JANVILLE  
Tél. : 02 37 90 11 46

OUARVILLE  
Tél. : 02 37 22 15 48

VOVES  
Tél. : 02 37 99 27 51

ROINVILLE S/AUNEAU  
Tél. : 02 37 31 78 87

ANGERVILLE  
Tél. : 01 64 95 39 39

Création et Impression : [www.toppprimerie.com](http://www.toppprimerie.com) - IMPRIM'VERT® - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement. TOURNEZ SVP

## Verre :

A apporter dans les bornes à verre.

Boisville : situé en face du château d'eau direction Honville.

Demainville : au niveau du pont direction Allonnes.

Honville : A l'entrée (petite mare).

## Déchèteries :

Une carte d'accès en déchèterie par foyer, permet d'accéder gratuitement à toutes les déchèteries du territoire du SITREVA (apport limité à 2m<sup>3</sup> par semaine).

Les jours et heures d'ouverture des déchèteries sont affichés à l'entrée de chacune d'elle. Vous pouvez retrouver ces informations sur le site du SICTOM : [www.sictom-region-auneau.com](http://www.sictom-region-auneau.com)

Toutes les déchèteries sont fermées les jours fériés. Elles sont également fermées la dernière semaine de décembre.

# Consignes pour bien trier...

Je mets **dans le bac de tri** (couvercle jaune ou bleu),

**uniquement et en vrac :**

## CERTAINS EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Bouteilles et flacons  
Uniquement  
Avec ou sans bouchon



## CERTAINS EMBALLAGES EN MÉTAL

Boîtes de conserve,  
canettes, aérosols



⊘ Ni Pot, ni Barquette, ni sac,  
ni film plastique, ni Polystyrène...

BRIQUES ALIMENTAIRES  
EMBALLAGES CARTON  
lait, jus de fruits...  
cartonnettes...

⊘ Pas de cartons souillés  
gros cartons en déchèterie



sans sac



Je ne dépose  
rien hors du bac

JOURNAUX, MAGAZINES  
PROSPECTUS...



⊘ Sans film plastique



En cas de doute,  
je jette aux ordures  
ménagères !

**SICTOM**  
Région d'Auneau

Design graphique www.champsdevision.fr / Crédits images : P. Caspary / Eco-Emballages - SICTOM Auneau

+ D'INFOS : [www.sictom-region-auneau.com](http://www.sictom-region-auneau.com)

## La facturation :

La collecte des bacs ordures ménagères résidentielles s'effectue par des camions équipés d'un système informatique embarqué.

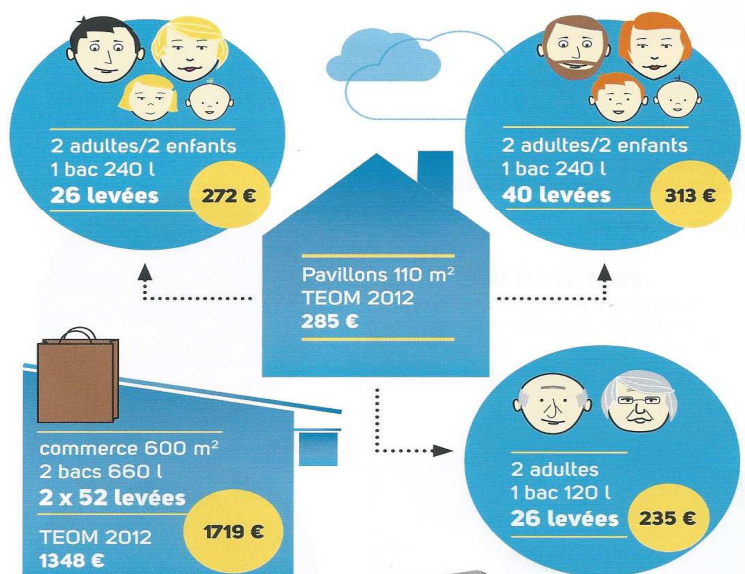
Il permet de lire les puces pour :

- Identifier l'adresse,
- Enregistrer la date,
- Comptabiliser les levées.

L'information est transmise au SICTOM via internet et les enlèvements sont facturés à l'utilisateur par le biais des feuilles d'impôts locaux.

La part variable (incitative) sera mentionnée sur une ligne différente de la part fixe de la TEOM (Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères).

## SIMULATIONS



# GENDARMERIE NATIONALE

## **AIDEZ NOUS A VOUS PROTEGER EN EURE ET LOIR.**

### **VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE**

- ▶ Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets.
- ▶ Laissez les lieux en l'état pour préserver les traces et les indices aux opérations de police technique et scientifique.
- ▶ Faites rapidement opposition sur les chéquiers, cartes bancaires ou titres volés.
- ▶ Appelez directement la gendarmerie de votre domicile : **17**

### **LES VOLS DE VEHICULES / LES VOLS DANS VEHICULES**

Les voleurs s'introduisent dans le domicile de leur victime (généralement sans violence) et dérobent les clés de la voiture posées dans l'entrée avec le portefeuille, le sac à main ou le téléphone portable (phénomène du « Home jacking »)

- ▶ Verrouillez portes et fenêtres la nuit même si vous êtes dans votre résidence.
- ▶ Ne laissez pas en évidence les clés de votre domicile, le sac à main, le téléphone portable dans l'entrée de votre habitation Rangez – les dans un endroit discret ou montez les avec vous dans votre chambre.
- ▶ Lors d'un arrêt de courte durée, enlevez les clés de contact et verrouillez les portières.
- ▶ Ne laissez aucun objet de valeur en vu où à l'intérieur.

### **LES MESURES A PRENDRE**

- ▶ Renforcez votre porte d'entrée (serrure 3 points de sûreté + verrou supplémentaire ou clochette ou cale en bois, porte blindée ...) équipez la d'un judas ou d'un entrebâilleur pour reconnaître votre visiteur.
- ▶ Installez des dispositifs de surveillance (système d'alarme seul ou avec télésurveillance).
- ▶ Photographiez ou filmez vos objets de valeur et notez les numéros de série.
- ▶ N'utilisez pas les cachettes classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillason, sous le pot de fleurs, etc....
- ▶ Ne laissez pas de mots sur votre porte mentionnant votre absence.

### **LES REFLEXES A ADOPTER**

- ▶ Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : chéquier, carte de crédit (et code confidentiel), bijoux, cacher votre numéraire en différent endroit, disposez d'un coffre-fort.....
  - ▶ Méfiez-vous des démarcheurs surtout lorsqu'ils sont en groupe, demandez cartes professionnelles, ne les laissez pas entrer, si c'est le cas ne les laissez pas se séparer dans votre maison.
  - ▶ Si des individus prétendent être des policiers, demandez leur nom et leur carte professionnelle
  - ▶ Ne fournissez aucun renseignement par téléphone.
  - ▶ N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects.
  - ▶ Ranger tout objet qui pourrait servir à escalader ou commettre une effraction.
  - ▶ ne laissez pas sur le trottoir vos emballages cartons pouvant attirer l'œil.
- Composez le n° de téléphone de la brigade dont vous dépendez ou le 17.  
Un renseignement anodin peut être utile et aider les enquêteurs.

### **VOUS RESIDEZ EN MAISON**

- ▶ Équipez les fenêtres faciles d'accès (sous-sol ou sur rue) de barreaux de sécurité.
- ▶ Protégez et renforcez les vitres proches d'un système d'ouverture.
- ▶ Renforcez toutes les portes donnant sur l'extérieur par un simple verrou intérieur en plus de la serrure existante.
- ▶ Éclairez votre jardin avec détecteurs de présence, non accessible car pouvant être brisés ou déplacés.
- ▶ Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute et ne cache ni portes ni fenêtres.

### **PENDANT VOTRE ABSENCE**

- ▶ En cas d'absence prolongée, prévenez une personne, indiquez lui la durée de votre absence, un n° de téléphone où vous joindre, les visites de proches, faites établir une tranquillité absence à la Gendarmerie
- ▶ Faites relever votre courrier, ne laissez pas déborder votre boîte aux lettres.
- ▶ Placez les objets de valeur en lieu sûr (coffre) dans le cas d'une absence prolongée.
- ▶ Même pour une courte absence, verrouillez vos portes et ne laissez pas les fenêtres ouvertes. Faites connaissances avec vos voisins et dites leur vos absences.

De nombreux cambriolages sont encore commis sans effraction donc **FERMEZ TOUTES VOS PORTES.**



## Services santé

### Médecins :

- Dr Pothier – Dr Rivoal – Dr Baussant : maison médicale  
1 Place du vieux marché – 28150 Voves – tel : 02.37.99.27.27
- Dr Poisson – Dr Mattausch  
3 rue Bois des Saules – 28150 Voves – tel : 02.37.99.22.00
- Dr Dentu – 16 rue de la République – 28150 Ouarville – tel : 02.37.22.17.04
- Dr Sobh – 10 rue de Chauffours – 28150 Ymonville – tel : 02.37.32.28.33

*Médecin de garde : 15*

### Infirmières :

- Vassort Bernadette – Gauthier Maud  
3 rue du Bois des Saules – 28150 Voves – Tél : 02.37.99.20.91
- Lurhé Yvelyne  
7 rue du Voisin – 28150 Voves – Tél : 02.37.99.00.55

### Dentistes :

- Dr Bierry Myriam – Dr Kauffmann Jean-Jacques  
6 place de l'Eglise – 28150 Voves – Tél : 02.37.99.13.54

### Sage-femme :

- Freddo Chrystèle – 7 rue du voisin – 28150 Voves – Tél : 02.37.99.28.70 ou 06.74.65.40.21

### Ostéopathe :

- Lenoir Geoffroy – 7 rue du voisin – 28150 Voves – Tél : 06.79.96.17.42

### Kinésithérapeutes :

- Séverine et Nicolas Peillon  
3 rue du Bois des Saules – 28150 Voves – Tél : 02.37.99.12.89

### Diététicienne :

- Aurélie Richer – 7 rue du voisin – 28150 Voves – Tél : 06.79.45.81.85

### Maison de retraite :

- Fondation Texier Gallas – 25 rue Jules Langlois – 28150 Voves – Tél : 02.37.99.00.98

### Opticien – lunetier :

- La vue est belle – 26 rue Roger Gommier – 28150 Voves – Tél : 02.37.99.26.71

### Sophrologue :

- Denner Claudine – 1 place du vieux marché – 28150 Voves – Tél : 02.37.99.27.27

### Pédicure – Podologue :

- Deballon-Eugene Julie – 3 rue du Bois des Saules – 28150 Voves – Tél : 02.37.99.13.47  
(sur rendez-vous).

### Pharmacie :

- Pharmacie du vieux marché – 3 rue du voisin – 28150 Voves – Tél : 02.37.99.20.04  
Fax : 02.37.99.18.60, Email : [phcie-du-vieux-marche@orange.fr](mailto:phcie-du-vieux-marche@orange.fr) – borne carte vitale

*Pharmacie de garde – Tél : 32 37 serveur de garde 24h/24*

### Cabinet de radiologie et échographie :

- Dr Bonnassies Jean-Yves : 10 rue de la république – 28150 Voves – Tél : 02.37.22.17.17

### Cabinet vétérinaire :

- 1 rue du Bois des Saules – 28150 Voves – Tél : 02.37.99.02.03, Fax : 02.37.99.28.91

## Informations diverses

### Consultation sociale :

- **Assistante Sociale de la D.P.A.S** – 29/31 rue Nicole – 28000 Chartres

*Permanence* : 20 Bd Maurice Violette

- Mme Floria BOURGEOIS, le mardi de 9h00 à 12h00  
Sur RDV de 9h00 à 11h30 (tel : 02.37.23.52.12)  
Sans RDV de 11h30 à 12h00
- Mme Natacha OZYBKO, le mardi de 9h00 à 12h00  
Sur RDV de 9h00 à 11h30 (tel : 02.37.23.52.13)  
Sans RDV de 11h30 à 12h00



- **Instruction RSA, Accompagnement et suivi de dossiers administratifs**

29/31 rue Nicole – 28000 Chartres 02.37.23.52.00

*Permanence* : 20 Bd Maurice Violette

- Mme Carine BOURGEOIS, le 2ème mardi du mois de 9h00 à 12h00 (sur RDV)  
le 4ème jeudi du mois de 15h30 à 16h30 (sur RDV)
- Mme Nathalie LEROUX (conseillère en économie sociale et familiale)  
Permanence téléphonique : 02.37.23.52.12

### Assurance maladie :

- **Caisse régionale d'assurance maladie des travailleurs salariés du centre**

30 boulevard Jean Jaurès 45033 Orléans cedex 1 –  
N° info retraite : 0 821 10 45 67

- **Caisse primaire d'assurance maladie**

11 rue du Dr Haye 28000 Chartres – Tél : 36.46

L'accueil sur rendez-vous : plus simple, plus rapide, plus efficace !



### Emploi :

- **Relai emploi** : 4 rue Texier Gallas - 28150 Voves – Tél : 02.37.99.27.67

Ce service est accessible à tous les demandeurs d'emploi du Canton de Voves,  
*Permanence* : Mme Marie-Claude Marcel - tous les matins de 9h à 12h00 sauf le samedi

- **Mission Avenir Jeunes** : 2 rue de Normandie - 28110 Lucé - Tél. 02.37.36.49.50 /

*Permanence* : Tous les jeudis de 14h00 à 16h00.

### ADMR :

- Organisme pour le maintien à domicile des personnes âgées, malades ou dépendantes.  
Des aides-soignantes se déplacent et assurent les soins auprès des personnes.

Maison des services : 4 rue Texier Gallas – Tél : 02.37.99.13.57

*Permanence* : tous les mardis de 9h30 à 11h30

### PMI (Protection Maternelle Infantile) :

- 20 Bd Maurice Violette – Tél : 02.37.99.07.63 ou 02.37.99.29.33

- Responsable circonscription PMI Chartres C4 Mme le Dr Hélène Bardière  
Secrétariat Mme Coiron – Tél : 02.37.23.52.19

## Services de proximité

**LA MAIRIE** – Secrétariat : Tél : 02.37.99.32.28 – Fax : 02.37.99.34.01

Ouvert au public : Lundi, Mardi, Jeudi : 16h00 – 19h00 et le Vendredi 16h00 – 18h30.

### **RELAIS POSTE**

Retrouvez toutes les opérations courantes d'un bureau de poste 6 jours sur 7.

Du Mardi au Samedi de 6h45 à 13h et de 15h30 à 19h30, le Dimanche de 6h45 à 13h.

Boulangerie – Pâtisserie M. et Mme DUMENIL

8 rue de la République – 28150 Boisville-la-Saint-Père.

### **BANQUE DU CREDIT MUTUEL :**

10 des déportés – 28150 Boisville-La-Saint-Père

Tél : 08.20.83.40.15 – Email : [37165@cmc.creditmutuel.fr](mailto:37165@cmc.creditmutuel.fr)

Ouvert le Mardi et Samedi de 9h à 12h et le Vendredi de 15h à 18h.

Sur rendez-vous toute la semaine.

### **TRESOR PUBLIC (Perception) :**

19 rue Paul Deschanel – 28150 Voves – Tél. : 02 37 99 04 29 - Fax : 02 37 99 04 00

Receveur Municipal : M. Serge RINGWALD

Ouverture du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Fermé les lundis et mercredis.

### **GENDARMERIE :**

27 rue Pierre Curie – 28150 Voves – Tél : 17 ou 02.37.99.98.01

**POMPIERS** : Uniquement le 18 ou 112 (numéro international)

**VEOLIA EAU** : En cas de problème technique : Tél : 0 811 900 400

### **ERDF :**

Renseignements Agence clientèle Centre à Chartres : Tél. 0 810 080 333

Dépannage électricité : Tél. 0 810 333 028

Dépannage gaz : Tél. 0 810 314 314

**SNCF GARE DE VOVES** – boulevard Collier Bordier 28150 Voves – Tél : 36.35

**SNCF GARE D'AUNEAU** – Route de la gare 28700 Auneau – Tél : 36.35

### **AMBULANCE VOVEENNE :**

SARL LA VOVEENNE

Zone Multi Activités - Tél. : 02 37 99 10 75 ou 02 37 99 14 28

### **CULTE CATHOLIQUE :**

Les dates des célébrations sont affichées à la boulangerie Dumenil et à la porte de L'église.

Baptême – Catéchèse – Mariage - Obsèques

Permanence : 16 rue Roger Gommier 28150 Voves – Tél : 02.37.99.09.85

Les clés de l'église sont chez M. Gauthier ou chez Mme Chifflet.

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BEAUCE VOVEENNE :**

6 rue de Châteaudun – 28150 Voves – Tél : 02.37.99.12.63

**SYNDICAT DU PAYS DE BEAUCE** : 10 rue de Châteaudun – 28150 Voves – Tél : 02.37.99.03.11

**PREFECTURE de CHARTRES** : Place de la République – CS 80537 – 28019 Chartres cedex –

Téléphone standard : 02.37.27.72.00 ou serveur vocal : 02.37.27.72.72



## Démarches administratives

### Inscription sur la liste électorale :

Pour vous inscrire sur les listes électorales vous devez retirer en mairie votre formulaire d'inscription, et le retourner avant le 31 décembre pour une inscription effective avec effet au 1<sup>er</sup> mars de l'année prochaine et y joindre les justificatifs suivant :

- ➔ une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité française en cours de validité,
- ➔ un justificatif de domicile.

Pour toute difficulté ou en cas de situation individuelle n'hésitez pas à contacter la mairie.

### Carte d'identité :

Votre carte d'identité est périmée : site internet : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Vous devez vous présenter à la mairie de votre domicile afin de remplir un formulaire de demande de carte d'identité et fournir les justificatifs suivant :

- ➔ Original de l'extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois avec filiation complète, qui sera demandé à la mairie de naissance, par écrit, avec enveloppe timbré à votre adresse, pour un retour plus rapide,
- ➔ Copie du livret de famille pour les enfants et les femmes mariés,
- ➔ Lorsque les parents sont nés à l'étranger, copie du certificat de nationalité française,
- ➔ Lorsque l'intéressé(e) est né(e) à l'étranger, copie du certificat de naturalisation française,
- ➔ Justificatif de domicile : facture EDF, Téléphone... (de moins de 3 mois)
- ➔ Pour une demande de carte pour un enfant de parents divorcés, copie du jugement de divorce avec désignation de l'autorité parentale,
- ➔ En cas de perte, original de la déclaration de perte,
- ➔ 2 photographies d'identité couleur, récentes, de format 3.5 x 4.5, identiques et parfaitement ressemblantes (de face, tête nue, visage sans expression, sur fond clair, neutre, uni et en couleur, non scannées).
- ➔ Pour un mineur, copie de la carte d'identité du parent présent
- ➔ Copie de la carte d'identité périmée ou/en cours.

Votre présence est indispensable pour la signature de l'imprimé et la prise de l'empreinte de l'index gauche.

### Passeport :

Votre passeport est périmé. Vous devez effectuer les mêmes démarches que la carte d'identité.

Toutefois, il faudra vous acquitter d'un timbre fiscal d'un montant de :

- ➔ 86 € pour les personnes majeur, validité 10 ans.
  - ➔ 17 € pour les 0 à 14 ans
  - ➔ 42 € pour les 15 à 17 ans
- } Validité de 5 ans





"Les années passent, les souvenirs restent."



Boisville-le-Saint-Père 1939 – 2014.  
William DAVIS & Gilbert CROMBEZ

Le lundi 30 juin 2014, la fille et les deux petites filles de William DAVIS aviateur abattu en Juillet 1944 et recueilli par la famille CROMBEZ (habitant de Boisville), ont été reçues à la Mairie de Boisville-la-Saint-Père.

Ci-dessous, un extrait du discours que Monsieur le Maire a prononcé :

Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir et au nom du Conseil Municipal que je vous accueille à la Mairie de Boisville-la-Saint-Père, lors de votre périple en France loin de votre Floride natale.

Parmi les nombreuses manifestations dont le 70<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement allié sur nos côtes, l'une d'elle nous tient particulièrement à cœur, la commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire des camps de Bellande de la forêt de Fréteval où de nombreux pilotes dont votre papa le Colonel William DAVIS fut locataire après avoir été touché par la DCA Allemande, le 7 juillet 1944 au-dessus de Cercottes, et tombé près de Saint Léger les Aubées. Vous survolerez, il me semble le lieu cet après-midi dans un appareil beaucoup plus petit et modeste piloté par Hubert Lecoq.

Pour faire un peu d'histoire et relier à ce charmant bourg de Boisville-la-Saint-Père, il faut évoquer le passage de votre papa lors de son transfert à Fréteval.

Les parents de Gilbert CROMBEZ, Gilberte CROMBEZ et Arthur FONTAINE, furent des acteurs actifs et engagés. Ils n'hésitèrent pas à cacher William dans leur maison pendant une dizaine de jours avant son transfert vers Fréteval et le camp de Bellande. Des liens d'amitié et de complicité furent liés avec la famille CROMBEZ. [...]

## Manifestations de l'année 2015



### Janvier :

- 14 janvier 2015 : Repas du Nouvel An à la Gym Volontaire.
- 17 janvier 2015 : Vœux du Maire.
- 25 Janvier 2015 : Ludo génération organisé par l'APE (association des parents d'élèves).

### Février :

- 7 février 2015 : Loto organisé par les Sapeurs-Pompiers.

### Mars :

- 4 mars 2015 : Soirée Crêpes à la Gym Volontaire.
- 7 mars 2015 : Soirée RATA organisée le Club de l'Amitié.
- 14 mars 2015 : Carnaval organisé par l'APE à Allonnes.

### Avril :

- 18 avril 2015 : Sortie croisière déjeuner sur bateau organisée par l'association Gym Volontaire.

### Mai :

- 8 mai 2015 : Cérémonie.
- mai 2015 : Fête des mères.

### Juin :

- 6 juin 2015 : Concours de pêche organisé par le Club de l'Amitié.
- 7 juin 2015 : Vide-grenier organisé par le Club de l'Amitié.
- 20 juin 2015 : Soirée moules-frites organisée par les Sapeurs-Pompiers.
- 20 juin 2015 : Kermesse de l'école.
- 24 juin 2015 : Pique-nique de fin de saison.

### Juillet :

- 14 juillet 2015 : Fête Nationale.

### Septembre :

- Vide-grenier organisé par l'association Familles Rurales.

### Octobre :

- 10 octobre 2015 : Choucroute organisée par les Sapeurs-Pompiers.

### Novembre :

- 11 novembre 2015 : Cérémonie.
- 28 novembre 2015 : Sainte-Barbe organisée par les Sapeurs-Pompiers.

### Décembre :

- 6 et 7 décembre 2015 : Téléthon
- 13 décembre 2015 : Arbre de Noël de la commune.
- Goûter de Noël organisé par l'école.
- Marché de Noël de l'école.

